CONSOMME



Avec le soutien du Ministre wallon de l'Environnement



Bon nombre d'entre nous trient leurs déchets (verre, plastique, papier) et les remettent à des collectes sélectives pour qu'ils soient recyclés. Après ce tri, il reste surtout dans la poubelle de la cuisine des **déchets organiques**: un bon tiers du volume de notre poubelle!

Mis en décharge, ils vont fermenter, émettre du méthane (gaz à effet de serre) et des composés comme l'hydrogène sulfuré, sources d'odeurs nauséabondes.

Incinérés, les déchets organiques vont constituer un gaspillage d'énergie (vu qu'ils sont composés à 90% d'eau, l'énergie sert surtout à évaporer de l'eau !) et participer aux émissions de l'incinérateur : SO₂, NO_X, dioxines...

Ils peuvent pourtant servir à fabriquer un engrais de qualité: **le compost**.

Le mot «compost» signifie engrais composé et désigne un fertilisant à base de feuilles, de paille, de résidus de récolte, de tonte de gazon, de sciure, de déchets de cuisine et d'autres matières organiques, déchiquetées, mélangées et mises en tas.

Pas besoin d'un grand jardin, ni de déchets en quantité; tout le monde peut réaliser un compost, même sur une terrasse!

QUE SE PASSE-T-IL LORS DU COMPOSTAGE?

Le compostage est un procédé naturel de transformation de la matière organique en matière minérale. Il a lieu dans certaines conditions favorables, grâce à l'intervention de micro-organismes (bactéries, champignons,...) et d'autres organismes vivants comme les vers de terre, les insectes,... Ces réactions nécessitent une humidité moyenne, de l'oxygène et dégagent de la chaleur. La température s'élève au fur et à mesure de la décomposition. Elle peut atteindre 50 à 70°C, puis diminue. Cette température élevée élimine en partie les semences de mauvaises herbes, les virus, les bactéries ainsi que les nématodes (sorte de stérilisation).

TAS OU COMPOSTIÈRE?

On peut obtenir un excellent compost en tas comme en compostière (fût préfabriqué ou bac à faire soi-même). Le choix dépend du volume des déchets et de la place disponible.

A la campagne ou dans un grand jardin, constituer un tas permet de traiter de grandes quantités sans occasionner de frais.

Dans les petits jardins, une compostière convient mieux et présente un aspect plus soigné. En outre, le compostage y est souvent plus rapide. On peut la fabriquer soimême ou l'acheter. Elle peut être en treillis,

en béton ou en bois. Dans ce cas, il faut veiller à ce que le bois ne soit pas traité avec des biocides nuisibles aux micro-organismes du compost. Il faut aussi prévoir aussi des interstices pour laisser passer l'air.

On peut même composter sur son balcon avec l'aide de vers de terre («lombricompost»)

Voir à ce sujet la fiche 104 «Le lombricompostage»

Le volume doit être adapté aux besoins et valoir au minimum 1m³. En dessous de cette capacité, le compostage se fait moins bien.

Il faut choisir une compostière résistante aux intempéries (un couvercle incliné, ou simplement de la paille ou du carton protègeront des pluies) et possédant une ouverture suffisante dans le bas pour extraire le compost mûr. Une paroi amovible facilite le mélange du contenu. Avoir deux compostières ou une compostière à deux compartiments est pratique: dans l'un le compost mûrit tandis que l'autre accueille les nouveaux déchets.

MOUCHES ET ODEURS?

Même avec un compost bien conduit, on ne peut garantir l'absence totale d'odeurs ou de mouches. C'est pourquoi, il vaut mieux placer le tas de compost (ou la compostière) au fond du jardin, loin de l'habitation mais dans un endroit d'accès facile.

Cependant, des odeurs désagréables indiquent généralement un mauvais compostage, dû à un manque d'aération ou à trop d'humidité. Suivez le guide...

QUELS DÉCHETS COMPOSTER?

Il faut mélanger des matières organiques d'origine végétale et animale, sèches et humides et veiller à équilibrer les apports d'azote et de carbone :

- → Les déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, fleurs fanées,coquilles d'oeufs, papier coupé en lanières, croûtes de fromages, cheveux,...
- → Les déchets du jardin : tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies (broyées), déchets du potager, mauvaises herbes, écorce, litière d'animaux, cendres de bois et de barbecue(riches en éléments minéraux), paille, sciure,...

Par contre, il faut éviter les plantes portant des graines (pour éviter la germination de mauvaises herbes), les plantes malades, les herbes coupées provenant d'une pelouse traitée, les épluchures d'agrumes traités, les restes d'aliments préparés et la viande (qui attirent les rats, les souris et les mouches),

RÉSEAU ÉCO-CONSOMMATION S9 Avenue Cardinal Mercier, 5000 Namur

Fiche N°30

et bien entendu, éviter les matières non biodégradables (plastiques, métaux...)

Voir également la fiche n°85 : «Que peut-on composter?»

QUELQUES CONSEILS...

- → Eviter d'ajouter trop de déchets identiques en même temps (surtout les tontes de pelouse), ni de déchets trop gros.
- → Pour assurer une bonne respiration des organismes du compost, l'entreposage doit se faire à l'abri de la pluie, et dans un lieu modérément ensoleillé. Si le compost est trop sec, il faut l'arroser. S'il est trop humide, il faut l'aérer. La teneur optimale en eau est de 40 à 60%.
- → Le compost doit être en contact avec la terre pour permettre un apport d'organismes indigènes et un écoulement de l'eau en excès.
- → Evitez de commencer un compost en hiver; le froid rendrait le démarrage difficile.
- → Pour démarrer la décomposition, il est recommandé d'apporter quelques pelletées de compost mûr ou à défaut, de terre du jardin, riche en micro-organismes.
- → D'autres compléments peuvent être bénéfiques:
 - La poudre d'algues calcaires si le pH du tas est trop acide (le pH optimal est d'environ 7);
 - La poudre de basalte ou de lave fixe les odeurs indésirables et contribue à la formation d'un humus stable (5kg/m³);
 - L'argile: la terre argileuse contenue dans les racines des plantes suffit généralement. Pour améliorer le compost destiné aux sols sableux, il faut apporter l'argile sous forme de poudre de roche, riche en oxyde d'aluminium (par exemple: bentonite à raison de 1 à 2 kg/m³);
 - Les orties entières: avant floraison, constituent un très bon activateur de compost.

FAUT-IL MÉLANGER LE COMPOST?

Brasser ramène au centre les matières de la périphérie. Cela aère le compost, assure un nouvel apport d'azote pour les micro-organismes et le redémarrage de leur activité. Il faut mélanger le tas après 4 à 6 semaines.

D'autre part, mélangez les déchets frais à la couche existante, pour éviter qu'ils se dessèchent et pour éloigner les mouches.

STOCKAGE

Il ne faut pas stocker le compost pendant plus d'1an sinon les substances organiques se minéralisent trop et ne peuvent plus suffisamment contribuer à l'enrichissement du sol.

COMMENT UTILISER LE COMPOST?

Une famille de 2 adultes et 2 enfants produira entre 80 et 160 kg de compost utilisable par an.

Le compost est mur après :

- → 3 à 6 mois, au printemps et en été;
- → 6 à 9 mois, en automne et en hiver.

La dose annuelle de compost à apporter au sol varie entre 1 et 5 kg par m² selon les cultures (potager, verger, parterre de fleurs, ...).

Le compost peut être ajouté en surface (arbres, pelouse), enfoui dans les premiers centimètres du sol, ou encore mélangé à l'ensemble de la couche arable sur une profondeur n'excédant pas 20 cm.

Les utilisations du compost dépendent aussi de son degré de maturation:

- → Le compost mûr (3 mois à 1 an) contient des matières organiques fortement décomposées et peu de vers de terre. Il améliore la structure du sol et fixe les substances nutritives. Il peut être mis en contact avec les racines.
- → Le compost jeune (15 jours à 2 mois) renferme des matières organiques peu décomposées et de nombreux vers de terre. L'activité bactérienne est intense et sa valeur fertilisante est élevée. Il ne peut pas être mis en contact avec les racines ni être étendu en surface. Il doit être mélangé à la terre.

POUR EN SAVOIR PLUS...

→ Le Comité Jean Pain asbl « Hof ter Winkelen »

Holle Eikstraat 34

1840 LONDERZEEL - BELGIQUE

Tél. : + 32 (0)52.30.53.65 Fax. : + 32 (0)52.31.04.15

E-Mail: comite.jean.pain@skynet.be

http://www.comitejeanpain.be

- → Bon...Jour Sourire asbl Tél.: 085/41 12 03
- → Le site technique sur le compostage : http://www.compostage.info